



Montréal, le 5 août 2004

Madame Judy Sgro
Ministre de la Citoyenneté et de l'immigration
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

Madame la Ministre,

La Ligue des droits et libertés du Québec est extrêmement préoccupée par la situation des quelques réfugiés qui ont eu recours aux sanctuaires au Québec. L'attente angoissante se prolonge et les solutions se font toujours attendre.

La Ligue s'inquiète d'une façon particulière de la situation de Mohamed Cherfi qui a été retiré de force du sanctuaire où il avait trouvé refuge et qui est emprisonné aux États-Unis depuis plus de 5 mois. À titre d'objecteur de conscience en Algérie ainsi que de défenseur des droits humains ayant aidé des compatriotes en exil et ayant dénoncé la situation en Algérie, monsieur Cherfi avait besoin de la protection du Canada et n'aurait jamais dû être expulsé du pays. Les autorités canadiennes étaient conscientes que sa déportation vers les États-Unis signifiait un éventuel renvoi vers l'Algérie. La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Amnistie internationale et la Coalition canadienne pour la surveillance internationale des libertés civiles ont dénoncé, avec de nombreuses autres organisations et personnalités canadiennes et québécoises, cette situation. Pourtant, nous attendons toujours des autorités canadiennes une solution pour ramener Mohamed Cherfi au Canada. Le 2 juillet dernier, la FIDH est d'ailleurs intervenue à nouveau publiquement sur les atteintes répétées à la liberté d'expression en Algérie suite à plusieurs événements inquiétants survenus en mai et juin dans ce pays. Nous réitérons l'urgence d'une intervention de votre part dans ce dossier.

D'autres familles se trouvent, à Montréal, dans une forme de «détention forcée» qu'elles ont dû obtenir des Églises pour éviter une déportation vers la torture et même vers la mort. Pour les familles Vega (colombienne), Ayele (éthiopienne) et Ayoub (palestinienne) le recours au sanctuaire se prolonge depuis 13 mois, 12 mois et 6 mois respectivement. La Ligue des droits et libertés du Québec considère que les délais pour trouver une solution à chacun de ces cas sont inacceptables. Ce sont beaucoup trop de souffrances pour des gens qui ont déjà eu à vivre discriminations, harcèlements, menaces et tortures dans leurs pays d'origine. Ce sont beaucoup trop de mois d'angoisse qui

s'ajoutent aux années d'inquiétude vécues par ces familles tout au long de leur demande de refuge au Canada.

La Ligue s'inquiète aussi de vos récents propos qui laissent croire que l'accueil des réfugiés en sanctuaire par les Églises peut être un danger pour la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. Ces propos entretiennent dans l'opinion publique une fausse perception des réfugiés en les identifiant comme boucs émissaires de nos problèmes de sécurité. Ces propos stigmatisent des personnes qui ont été elles-mêmes victimes d'abus de pouvoir et de violence dans leur pays d'origine. La Ligue est convaincue que la véritable sécurité passe par une reconnaissance des droits fondamentaux, par le respect des libertés civiles et par la réalisation de la justice.

La Ligue considère, à l'instar de plusieurs autres groupes et des Églises, que le système de détermination du statut de réfugié au Canada comporte de graves lacunes que les situations vécues par les personnes en sanctuaire ont mises en évidence. Nous considérons que le traitement de certaines demandes de refuge comporte des erreurs qui auraient pu être corrigées par une véritable procédure d'appel de la décision rendue, incluant le réexamen des faits et de la preuve soumise. Un tel recours est d'ailleurs prévu par la loi et ne dépend que de votre volonté politique pour être mis en œuvre. Nous vous enjoignons d'assurer le plus rapidement possible sa réalisation selon la volonté exprimée par le vote du parlement en décembre 2001.

Enfin, la Ligue des droits et libertés du Québec vous demande de respecter la mesure de dernier recours que représentent les sanctuaires dans les Églises. Nous vous invitons à utiliser plutôt les pouvoirs dont vous disposez pour corriger les failles de notre système d'immigration et pour dénouer les situations inacceptables des individus et des familles qui ont eu recours aux sanctuaires.

Veillez, madame la ministre, recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dominique Peschard
Vice-président

c.c. Monsieur Paul Martin, Premier Ministre du Canada
Madame Anne McLellan, Ministre de la sécurité publique